

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA CCVA DU 06 AVRIL 2017

3

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

BAZIN Jean-Louis - BON Françoise – BRUNIER Thierry - COSTE Jean – DUNAND François - GERMANAZ Sylvie – GROS Claudine – GUNIE Marie – JAY Hélène - JUGAND François - LAYMOND Jean - LAYMOND Michel – MARTINOT Gabriel – MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean-Yves – PELLICANO Evelyne - POINTET André – ROCHAIX Jean-François - VERJUS Philippe – VORGER Jean-Michel.

EXCUSES : M. ARNOLD Gérard, Mme MENGOLI Chrystelle, Mme MORTON Carole.

Étaient également présents Messieurs Éric COLLIN et Laurent OLEON, suppléants.

I. Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Le compte-rendu du conseil de communautaire du 9 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

II. Affaires générales

Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la nomination de Thierry BRUNIER à la fonction de secrétaire de séance.

Réf : Del 32-17 / Approbation des statuts de Savoie Déchets

Jean COSTE précise que suite à la fusion de certaines intercommunalités, il y a lieu de modifier notamment le périmètre du syndicat. A ce titre, les collectivités suivantes ont demandé l'adhésion à Savoie Déchets :

- Chambéry métropole Cœur des Bauges
- Communauté d'agglomération Arlysère
- Communauté d'agglomération Grand Lac

Réf : Del 33-17 / Cessation d'activité du Syndicat mixte de la base de loisirs du Morel au 1^{er} janvier 2017 en vue de sa dissolution

Monsieur le Président précise que, par délibération du 03 avril 2017, le Conseil Syndical a approuvé la dissolution du Syndicat Mixte du Morel ainsi que les modalités de répartition des actifs et passifs.

Monsieur le Président présente les conditions budgétaires et comptables de la liquidation du Syndicat Mixte du Morel, qui seront reprises en totalité par la CCVA :

Concernant les résultats :

Le résultat de clôture 2016 du Syndicat Mixte du Morel s'élève à 144 731,40 €.

Ces résultats seront repris au budget de la CCVA comme suit :

- 97 843,36 € au compte 002 - Recette de Fonctionnement
- 46 888,04 € au compte 001 - Recette d'Investissement

Les restes à réaliser

Les restes à réaliser sont repris au budget 2017 de la CCVA.
L'état des restes à réaliser s'élève à 756 305 euros.

- **L'actif et le passif**

- a. **Les immobilisations et subventions d'équipement**

Elles seront reprises intégralement au sein de la comptabilité de la CCVA.

- b. **Les emprunts**

Etat des emprunts en cours au jour de la dissolution du syndicat		
Banque	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016
Caisse d'Epargne	600 000 €	92 083,56 €
Crédit Agricole	180 000 €	138 000 €
Caisse d'Epargne	600 000 €	380 000 €
TOTAL	1 380 000 €	610 083,56 €

- c. **Les restes à recouvrer et restes à payer**

Les restes à recouvrer (en recettes) et restes à payer (en dépenses) sont repris intégralement par la CCVA.
Le montant des restes à recouvrer s'élève à 3 465,16 €.

- d. **La trésorerie**

Le solde de la trésorerie au jour de la dissolution du syndicat est repris intégralement par la CCVA.
Il s'élève à 142 069,19 €

Réf : Del 34-17 / Mise en séparatif du réseau EU de Navette Commune d'Aigueblanche Tranche 3 – 2017 (Convention et demande de subvention)

Le Président rappelle à l'assemblée le projet de création d'un collecteur (mise en séparatif) récupérant les eaux usées des villages du versant de Navette pour les acheminer à la station d'épuration de La Léchère.

Cette opération, réalisée en 4 tranches annuelles de 2015 à 2018, et estimée à 280 000 € HT. La troisième tranche sera réalisée en 2017 pour un coût estimé à environ 104 000 € HT.

Il est proposé que la CCVA délègue à la commune d'Aigueblanche la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux et de demander une subvention.

Réf : Del 35-17 /Convention relative à la création d'une bretelle d'accès à l'échangeur existant avec la route nationale 90

Le Président rappelle le projet de création de la bretelle d'accès à l'échangeur sur la route départementale 990 (nationale 90) afin de réduire l'important flux des camions transitant dans l'agglomération d'Aigueblanche, notamment pour se rendre en Haute-Tarentaise depuis la zone artisanale de Petit-Cœur.

Réf : Del 36-17 / Régie La Léchère-Les-Bains Information / Tarifs appliqués aux produits, services et cotisations

Le Président informe l'assemblée que suite à la création de la Régie La Léchère-Les-Bains Information, il convient de créer des tarifs qui seront appliqués pour la vente de différents produits, services et cotisations exposés ci-après :

Intitulé :	Tarif :
Belote	1 €
Pétanque	1 €
Pique-nique	3 €
Atelier culinaire	5 €
Carte IGN	8 €
Initiation Marche Nordique	10 €

Carte :	Tarif :
Classique	19 €
Extension ballade	41 €

Photocopie :	Tarif :
A4 Noir et Blanc	0,30 €
A4 Recto/Verso Noir et Blanc	0,50 €
A4 Couleur	0,50 €
A4 Recto/Verso Couleur	1 €

Autres :	Tarif :
Badoit	3 €
Café	1 €
Soda	3 €

Cotisations à La Léchère les Bains information	Tarif
Banques et Supermarchés	300.00 €
Prestataires d'activité	150.00 €
Camping, Hôtel & Gites < à 30 places	270.00 €
Camping, Hôtel & Gites > à 30 places	480.00 €
Chambres d'Hôtes	100.00 €
Commerçants	150.00 €
Hébergeurs particuliers < à 5 lits	100.00 €
Hébergeurs particuliers > à 5 lits	150.00 €
Hébergeurs professionnels < 200 lits	800.00 €
Hébergeurs structurant (SETLL)	5 000.00 €

Réf : Del 37-17 / Tarifs de l'appartement de Valmorel

Le Président informe l'assemblée que suite à la mise en location de l'appartement de Valmorel, il convient de créer des tarifs qui seront appliqués pour la saison estivale.

Tarifs appartement CCVA Valmorel - été 2017

Semaine	Prix appartement/semaine	Prix appartement/nuitée (2 nuits minimum)
17/06 au 24/06	499,00 €	149,00 €
24/06 au 01/07	599,00 €	149,00 €
01/07 au 08/07	599,00 €	149,00 €
08/07 au 15/07	599,00 €	149,00 €
15/07 au 22/07	699,00 €	<i>uniquement semaine</i>
22/07 au 29/07	699,00 €	<i>uniquement semaine</i>
29/07 au 05/08	799,00 €	<i>uniquement semaine</i>
05/08 au 12/08	799,00 €	<i>uniquement semaine</i>
12/08 au 19/08	799,00 €	<i>uniquement semaine</i>
19/08 au 26/08	799,00 €	<i>uniquement semaine</i>
26/08 au 02/09	599,00 €	149,00 €
02/09 au 09/09	499,00 €	149,00 €

Réf : Del 38-17 / Titre de recettes payable par Internet (TIPI)

Le Président informe les membres de l'Assemblée que les collectivités territoriales ont la possibilité de proposer aux usagers le paiement à distance de leurs services via le dispositif TIPI (Titres Payables par Internet)

Dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, il est proposé de valider et de déployer ce dispositif particulièrement adapté au recouvrement de certaines créances.

Réf : 39-14 Del / Tarification des encarts publicitaires dans les publications de la collectivité

Le Président informe les membres de l'assemblée que dans le cadre de la communication que souhaite faire la régie La Léchère les Bains information, il est possible de financer une partie de la publication par des entreprises, des sociétés, des artisans.

Pour cela, il est nécessaire de fixer un tarif pour ces encarts publicitaires. Le Président propose de demander 50 € par encart.

III. Gestion du personnel

Réf : Del 40-17 / Convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels

Le Président rappelle que la CCVA a signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

Il indique que la convention étant arrivée à échéance, il convient de procéder à son renouvellement.

Réf : Del 41-17 / Création des postes saisonniers pour les saisons estivales de la Piscine

Le Président informe l'assemblée délibérante qu'en prévision de la période estivale notamment, il est nécessaire de renforcer les services de la piscine.

Le président propose la création de :

- 3 postes d'ETAPS (2 MNS et 1 BNSSA)
- 5.5 postes d'adjoint administratif
 - 2 postes Technique/Toboggan
 - 2 postes Ménage/Vestiaire
 - 1 poste Caisse
 - ½ poste Ménage

Réf : Del 42-17 / Gestion du personnel Convention de mise à disposition de personnels par le service intérim remplacement du Centre de Gestion de la Savoie

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que les Centres de Gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

IV. Affaires Budgétaires

Réf : 43-17 Del / Approbation des Comptes de Gestion 2016 – Budgets Général et annexes

Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire à délibérer sur les comptes de gestion établis par Monsieur le Trésorier de la Collectivité. Ceux-ci n'appellent ni observation ni réserve de la part du trésorier sur la tenue des comptes.

Réf : 44-17 Del / Comptes Administratifs 2016 Budget Général

Monsieur le Vice-Président en charge des finances expose qu'il y a lieu de voter les comptes administratifs de l'exercice 2016.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 920 253,45	2 440 060,44
Recettes	10 309 276,34	4 191 449,40
Résultat	1 389 022,89	1 751 388,96
Résultat antérieur	0,00	-2 233 039,59
Résultat de clôture	1 389 022,89	-481 650,63

Réf : 45-17 Del / Comptes Administratifs 2016 Budget Eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	487 749,91	238 311,65
Recettes	699 195,31	264 008,60
Résultat	211 445,40	25 696,95
Résultat antérieur	0,00	415 023,19
Résultat de clôture	211 445,40	440 720,14

Réf : 46-17 Del / Comptes Administratifs 2016 – Budget Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	445 075,85	738 809,49
Recettes	658 402,24	940 290,19
Résultat	213 326,39	201 480,70
Résultat antérieur	0,00	-261 558,24
Résultat de clôture	213 326,39	-60 077,54

Réf : 47-17 Del / Affectation des résultats: Budget Principal

001 – Déficit d'Investissement reporté	- 481 650.63 €
1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé	+ 1 389 022.89 €

Réf : 48-17 Del / Affectation des résultats : Eau

002 - Excédent de fonctionnement reporté	+ 211 445.40 €
001 – Excédent d'Investissement reporté	+ 440 720.14

Réf : 49-17 Del / Affectation des résultats : Assainissement

001 – Déficit d'Investissement reporté	- 60 077.54 €
1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé	+ 213 326.39 €

Réf : 50-17 Del / Vote des Taux 2017

	Taux Votés en 2016	Taux 2017
TH	5.42%	5.42%
TFB	4.54%	4.54%
TFNB	39.36%	39.36%
CFE	9.52%	9.52%

Réf : 51-17 Del / Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017

- 13,80 pour le taux plein P,
- 6,90 pour le taux réduit A,
- 5,10 pour le taux réduit B,
- 5,10 pour le taux réduit C.

Réf : 52-17 Del / Création d'un budget annexe/ Salubrité

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée que suite à une réflexion engagée, il y a plusieurs mois la commission finances a validé le principe de création d'un budget propre aux dépenses d'environnement que sont les ordures ménagères, le traitement des déchets, la collecte sélective.

Réf : 53-17 Del / Adoption des Budgets Primitifs 2017 – Budget Principal

Monsieur le Président résume les orientations générales du budget principal et procède à leur lecture par chapitre.

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	8 961 200.00 €	8 961 200.00 €
INVESTISSEMENT	4 764 472.00 €	4 764 472.00 €

Réf : 54-17 Del / Adoption des Budgets Primitifs 2017 – Budget Eau

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	812 445.00 €	812 445.00 €
INVESTISSEMENT	908 000.00 €	908 000.00 €

Réf : 55-17 Del / Adoption des Budgets Primitifs 2017 – Budget Assainissement

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	712 000.00 €	712 000.00 €
INVESTISSEMENT	1 736 326.00 €	1 736 326.00 €

Réf : 56-17 Del / Adoption des Budgets Primitifs 2017 – Budget Salubrité

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 420 000.00 €	1 420 000.00 €
INVESTISSEMENT	170 000.00 €	170 000.00 €

Réf : 57-17 Del / Adoption des Budgets Primitifs 2017 – Budget La Léchère-Les-Bains Information

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	300 000.00 €	300 000.00 €

Réf : 58-17 Del / Subvention des associations

Le Conseil Communautaire décide d'attribuer les subventions pour les associations du territoire.